

Annie PIOLAT | Jacques VAUCLAIR

Nouvelle
édition
revue et
augmentée

RÉUSSIR SES ÉTUDES DE **PSYCHOLOGIE**

RÉUSSIR SES ÉTUDES DE PSYCHOLOGIE

ANNIE PIOLAT ET JACQUES VAUCLAIR

Nouvelle
édition
revue et
augmentée

RÉUSSIR SES ÉTUDES DE PSYCHOLOGIE

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans
votre domaine de spécialisation, consultez notre site web :

www.deboecksuperieur.com

Mise en pages : SCM, Toulouse

Dépôt légal :

Bibliothèque royale de Belgique : 2020/13647/114

Bibliothèque nationale, Paris : août 2020

ISBN : 978-2-8073-1497-9

3^e édition

Tous droits réservés pour tous pays.

*Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie)
partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données
ou de le communiquer au public, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit.*

© De Boeck Supérieur SA, 2020 - Rue du Bosquet 7, B1348 Louvain-la-Neuve

Des mêmes auteurs

Ouvrages d'Annie Piolat

La prise de notes

Paris, PUF, 2001/2006

La recherche documentaire. Manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs.

Bruxelles : Solal/De Boeck, 2002

Ouvrages de Jacques Vauclair

L'Intelligence de l'animal

Paris, Point Sciences, 1995/2017

Animal Cognition : An introduction to modern comparative psychology

Boston, Harvard University Press, 1996

Développement du jeune enfant : motricité, perception, cognition

Paris, Belin, 2004

Psychologie comparée : Cognition, communication et langage

Paris : Presses Universitaires de Paris Ouest, 2016

L'homme et l'animal : cognition comparée

Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2020

(avec Kotaro Suzuki) :

De quelques mythes en psychologie : Enfants-loups, singes parlants et jumeaux fantômes

Paris, Éditions du Seuil, 2016

Nous adressons nos remerciements très chaleureux
à Céline Hecquet et Jérôme Duquène
pour leur remarquable vigilance de lecteurs
et leur belle intelligence de la langue.

Sommaire

Mode d'emploi.....	XI
Chapitre 1	
De l'université à la vie professionnelle	1
Chapitre 2	
De la psychologie intuitive à la psychologie scientifique	31
Chapitre 3	
Apprenez à apprendre et consolidez votre mémoire	63
Chapitre 4	
Stratégies efficaces de compréhension et de lecture	105
Chapitre 5	
Améliorez votre façon de rédiger	139
Chapitre 6	
Recherchez des documents scientifiques et statuez sur leur pertinence	177
Chapitre 7	
Sachez abréger et stocker : prise de notes et fiche de lecture	215
Chapitre 8	
Structurez votre mémoire de TER et de stage	251
Chapitre 9	
QCM, QROC et QROL : examens en lieu et temps contraints.....	291
Chapitre 10	
Préparez et passez vos examens sans stress	319
Vos méthodes de travail universitaire : où en êtes-vous ?	356
Solidifiez vos compétences en souriant	359
Table des matières	367
Les auteurs	372

Mode d'emploi

L'esprit cultivé est son propre paradis, l'esprit ignorant, son propre enfer.

(Proverbe chinois)

Les destinataires de cet ouvrage ?

- Tout lycéen qui, l'année du bac, se demande s'il s'engagera dans des études universitaires de psychologie.
- Tout étudiant qui commence ou poursuit ses études de psycho afin d'être diplômé (licence générale/bachelor, licence professionnelle, master et peut-être doctorant).
- Tout professionnel de la santé, du travail ou de l'éducation qui souhaite compléter sa formation avec un diplôme en psychologie.

Cet ouvrage vous donnera des informations pour :

- Échapper à une vision idéalisée de la psycho.
- Profiler un projet professionnel en vous repérant dans les sous-domaines de la discipline qui sous-tendent les différents métiers et les pratiques du psychologue.
- Anticiper les exigences du système universitaire (organisation européenne des enseignements, modalités d'examens, rythme de la diffusion des savoirs en amphi et en TD).
- Connaître les spécificités du travail universitaire (recherche documentaire, prise de notes, fiche de lecture, mémoire de recherche, rapport de stage, exposé).
- Analyser les contraintes intellectuelles imposées par les types d'examens (QCM, QROC, QROL).

Cet ouvrage est aussi un outil de formation pour :

- Ne pas confondre connaissances disciplinaires (théories, méthodes, données empiriques des différents secteurs de la psychologie) avec les compétences requises par votre travail intellectuel (trouver, organiser, stocker et restituer des informations complexes, gérer son stress).
- Rendre visibles les savoirs et savoir-faire exigés, mais peu ou pas enseignés (normes des écrits universitaires, usages d'Internet pour les apprentissages

en ligne et la recherche d'informations scientifiques dans des bases de données fiables, mots-clés en anglais).

- Identifier et potentialiser les outils intellectuels engagés dans vos activités universitaires afin de planifier vos travaux semestriels, tout en gérant votre motivation et vos émotions en situation d'examen.

Vers la réussite :

Réussir à l'université implique que vous vous connaissiez sur le plan intellectuel. Nous sommes tous très avides de saisir comment nous gérons nos relations amicales et amoureuses, nos détestations, nos peines et nos bonheurs. Nous partageons sans cesse nos émotions pour mieux nous maîtriser et nous adapter. Avec la même avidité, vous devriez avoir comme souci de mieux **comprendre votre propre fonctionnement mental**, surtout quand vous avez l'ambition d'obtenir un métier en psychologie.

Ce livre est dense en questions, en informations, en stratégies possibles. Il doit être lu crayon à la main et surtout pas du début jusqu'à la fin comme un roman. N'exploitez que la nature et la quantité d'informations nécessaires, au moment où vous en avez besoin tout au long de vos études, quitte à y revenir quand les exigences universitaires seront plus grandes.

Afin de vous aider à vous concentrer et vous orienter, chacun des dix chapitres contient des notices et des tableaux qui précisent et/ou récapitulent des informations spécifiques et ciblées, des exercices sous forme de tests parfois simples, parfois complexes et souvent techniques. Certains vous aideront à mieux connaître votre fonctionnement intellectuel.

Le style de cet ouvrage n'est pas caractéristique du style impersonnel et distant du discours scientifique. Il peut être qualifié d'injonctif, car souvent nous vous recommandons fermement des pratiques utiles pour apprendre et réussir. **Notre volonté est de vous impliquer vigoureusement afin que vous preniez en charge et à cœur votre succès universitaire.**

De l'université à la vie professionnelle

SOMMAIRE

1. Vous voulez être psychologue : qu'est-ce à dire ?	2
2. Psychologue ou psychologues ?	3
3. Devenir psychologue : une formation universitaire, un titre et une déontologie	5
4. De la diversité des domaines en psychologie	8
5. Les principales spécialités de psychologie enseignées à l'université	10
6. Les études de psychologie dans le système LMD européen	11
7. Réussite reconnue en crédits européens et programme Erasmus	13
8. Psycho : une filière de formation « bouchée » ?	14
9. Resterez-vous en psychologie après un 1 ^{er} semestre d'étude ?	16
10. Vous êtes en licence, optimisez donc votre emploi du temps	17
11. Compétences transversales indispensables : MTU, ENT, Pix, CLES	19
12. De l'importance d'obtenir un master professionnel	21
13. Un master recherche et un doctorat : dans quel but ?	22
14. Les licences professionnelles de psychologie	25
15. Le corps des psychologues de l'éducation nationale (PsyEN)	25
16. Votre quotidien : bourse, logement, restauration, jobs, assurances	27
17. Sigles utiles	27
18. Some English lexicon	29
19. Webographie pour compléter vos informations	29

1. Vous voulez être psychologue : qu'est-ce à dire ?

Pour parachever vos études secondaires et pouvoir accéder à l'université, vous avez obtenu un diplôme (ou certificat). Selon le pays, celui-ci est baptisé différemment : par exemple, Abitur pour les lycéens allemands, Baccalauréat pour les français, E-level pour les anglais, Maturité pour les italiens, belges et suisses. Ce diplôme en poche, vous souhaitez changer de vie en passant du statut de lycéen à celui d'étudiant en choisissant des études universitaires. Sans doute voulez-vous plus tard exercer un métier qui vous paraît attirant, engageant et qui vous semble correspondre à l'image que vous voulez avoir de vous-mêmes, de votre relation aux autres et au monde du travail.

Chacun d'entre vous a pu rencontrer la situation qui suit. Une amie vous dit *Je vais faire un doctorat en médecine*. Vous savez alors qu'en tant que future professionnelle de la santé, cette personne souhaite soigner, c'est-à-dire aider des hommes et des femmes à retrouver un état de fonctionnement physiologique satisfaisant. Vous savez aussi que les études qui conduiront à son diplôme de médecine sont très sélectives, longues et difficiles. Mais, plus encore, vous pensez aux différentes spécialités médicales et vous lui demandez alors *Seras-tu cardiologue, gynécologue, ophtalmologue, gastro-entérologue, psychiatre, radiologue, pédiatre, cancérologue, phoniatre, ou encore médecin du sport, du travail, médecin généraliste, etc. ?* Ainsi, le terme de *médecin* vous a semblé insuffisant pour imaginer sa future pratique professionnelle et vous souhaitez avoir des précisions. Puis, en réponse à son interrogation, vous dites à cette amie *Et moi je souhaite être psychologue*. Elle s'exclame alors *Oh là là, tu veux savoir qui je suis et tout ce qui me passe par la tête. Tu as raison j'aime bien parler avec toi !*

Être psychologue ? Êtes-vous sûrs que vous songez ainsi à une pratique professionnelle bien identifiée ? Êtes-vous sûrs que vous pourriez décrire le **métier réellement exercé par les différentes catégories de psychologues** ? Êtes-vous sûrs que vous ne réduisez pas votre future profession à l'image stéréotypée du psychologue telle qu'elle est véhiculée par les romans, les films, à savoir celle d'une personne qui fait passer des tests lors d'un entretien d'embauche ou celle d'un psychologue qui, assis légèrement en retrait d'une personne allongée sur un divan, prend quelques notes pendant qu'elle parle, et ce, durant des années ?

Pour commencer à effacer ces **clichés concernant votre futur métier**, on peut faire appel à la définition que **l'Organisation internationale du travail (OIT)** donne de cette profession. Cette définition est plus technique, mais

aussi plus proche de la réalité : le *psychologue étudie le comportement humain et les processus mentaux, recommande le traitement des problèmes psychologiques dans les milieux médicaux, industriels et d'enseignement [...], élabore le diagnostic, le traitement et la prévention des désordres émotionnels, de la personnalité ainsi que des difficultés dues à la mauvaise adaptation à l'environnement social et situationnel, développe et administre des tests d'intelligence, d'attitudes, d'aptitudes et de capacités [...]. Les psychologues ont une fonction de facilitateur de la communication et de catalyseur du changement dans une société en évolution constante*. L'OIT classe les formations en psychologie et, en conséquence, les pratiques psychologiques dans trois grands secteurs : le **travail**, la **santé** et l'**éducation**.

Pôle emploi propose un **Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome)** et a établi pour les psychologues une nomenclature qui permet d'identifier, de façon précise, les **compétences**, les **lieux de travail** (nature des institutions, etc.), les **conditions d'exercice** ainsi que les **activités spécifiques** associées à ces différents métiers (cf. la webographie en fin de chapitre). Visitez aussi le site Web de la Fédération française des psychologues et de psychologie (FFPP) pour des informations sur les métiers de la psychologie. À l'issue d'un diplôme (licence ou master professionnel), vous pourrez donc exercer **un des métiers de la psychologie**.

2. Psychologue ou psychologues ?

Le tableau 1.1 regroupe les principaux domaines dans lesquels, une fois diplômés, vous pouvez espérer exercer une activité professionnelle (N. B., les sigles utilisés sont explicités dans le tableau 1.4 à la fin de ce chapitre).

La lecture de cette récapitulation vous a permis de constater qu'il est indispensable de penser que les lieux d'exercice et les pratiques psychologiques sont aussi diversifiés que ceux et celles des médecins.

TABEAU 1.1

Liste des principales insertions et activités professionnelles.

Principaux lieux d’insertion	Activités principales
Psychologie clinique et psychopathologie	
Hôpitaux et cliniques psychiatriques ou non ; CMPP, maternités, crèches, maisons maternelles, établissements pour jeunes, adultes (handicapés, personnes âgées, etc.) ; cabinet libéral. N. B. Cette activité concerne environ la moitié de l’ensemble des diplômés.	Établissement de bilans psychologiques, entretiens avec des patients ; éventuellement psychothérapies ; réunions avec les partenaires (médecin, orthophoniste, éducateur, etc.).
Psychologie du développement	
Action éducative familiale ou institutionnelle, crèches, PMI, écoles maternelles et élémentaires, institutions parascolaires, collectivités locales et associations en relation avec adolescence, personnes âgées, milieu du handicap, CMPP ; cabinet libéral.	Analyse de la demande, bilan diagnostique, conception et organisation des stratégies de régulation adaptées de médiation et remédiation ; accompagnement psychopédagogique, guidance parentale, formation ; éventuellement psychothérapies.
Psychologie sociale du travail et des organisations	
Entreprises, services publics, organismes d’insertion, services des ressources humaines, centres de bilan ; cabinet libéral.	Aide au recrutement ; bilans personnalisés, sélection et évaluation des individus ; formation (analyse des besoins, animation, etc.) ; insertion et mobilité professionnelles ; conditions de travail, gestion des risques, santé-sécurité au travail ; enquêtes et études psychosociologiques (marketing).
Psychologie ergonomique	
Organismes publics ou semi-publics (ex. : La Poste, SNCF) ; entreprises (ex. : Orange, CEA), cabinets de consultants, organismes publics de recherche appliquée, sociétés de services en ergonomie ou génie logiciel ; cabinet libéral.	Améliorer les situations de travail et de la vie quotidienne ; gérer et prévenir les risques humains ; conception et évaluation des interfaces informatiques ; conception ou amélioration des environnements de travail et de vie quotidienne, d’un point de vue humain et technique.
Psychologie de la santé	
Structures de prise en charge du secteur médico-social (services hospitaliers, maisons de retraite) ; associations de prise en charge de la toxicomanie ; consultants en santé publique (cabinet d’études ; formation des adultes) ; cabinet libéral.	Psychologie des comportements de santé et prévention des maladies ; prise en charge des patients et de leur entourage ; éducation à la santé, etc.
Psychologie cognitive appliquée, neuropsychologie	
Services de neurologie, de pédiatrie, de gériatrie ; rééducation fonctionnelle, suites d’accident cérébral, personnes handicapées, démences de type Alzheimer ; cabinet libéral.	Diagnostic et prise en charge des troubles cognitifs (mémoire, attention, etc.) ; dispositifs d’évaluation en psychopharmacologie et en neuropsychologie, etc.).

3. Devenir psychologue : une formation universitaire, un titre et une déontologie

Une université est une institution complexe. C'est un établissement d'enseignement supérieur dont l'objectif est la construction et la transmission du savoir. Celui-ci est réalisé grâce à des regroupements de personnels (enseignants-chercheurs, ingénieurs, personnels techniques et administratifs, personnels de bibliothèque) qui assurent cette formation et qui produisent aussi du savoir au sein de structures de recherche (laboratoires, centres, instituts). Les deux notices (1.1 et 1.2) qui suivent présentent des informations techniques et sont donc un peu rébarbatives. Mais vous aurez intérêt à les intégrer petit à petit quitte à y revenir souvent.

En France, la formation universitaire en psychologie présente une spécificité par rapport aux autres formations universitaires en sciences humaines (par exemple, anthropologie, sociologie, sciences du langage). Elle est, en effet, la seule à conduire à un **titre national de psychologue protégé par une loi datant de juillet 1985** (cf. webographie). Ce titre est accordé au terme d'un cursus professionnalisant, fondamental et appliqué.

NOTICE 1.1

Complexité d'une institution universitaire.

Pour prendre conscience de cette complexité, consultez le site Web de plusieurs universités françaises et même européennes. Forcez-vous à identifier les instances dirigeantes (président, conseil d'administration, etc.). Repérez les différents services administratifs et techniques, le service universitaire d'information et d'orientation ou SUIO, le service commun de documentation aussi connu sous l'appellation de bibliothèque universitaire (BU), ou encore les laboratoires de recherche associés ou non à de grands organismes de recherche comme le CNRS. Enfin, repérez la structure dans laquelle vous recevrez vos enseignements qui, selon les universités, est qualifiée d'institut, d'UFR, de département. Chemin faisant, vous aurez noté que le métier de vos enseignants ne se réduit pas à transmettre du savoir, il consiste aussi à produire des connaissances, autrement dit à faire de la recherche au sein d'un laboratoire. Cette production est concrétisée par des communications dans des colloques, la publication d'articles de recherche et d'ouvrages. Ainsi un enseignant universitaire est un **enseignant-chercheur**. Il appartient en général à deux structures : une **UFR** et un **laboratoire de recherche**. Enfin, à ces fonctions se rajoutent de lourdes **responsabilités administratives**.

NOTICE 1.2

Structure universitaire qui prend en charge l'enseignement de la psychologie.

En France, la psychologie est principalement enseignée au sein de **facultés des lettres et sciences humaines**. Mais à Paris comme à Lyon, cet enseignement est effectué au sein d'un **institut**. Strasbourg possède sa faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE), comme c'est le cas en Belgique et en Suisse. Au Québec (Canada), la psychologie est organisée en départements intégrés dans des facultés de sciences humaines ou des facultés des arts et des sciences. En France, les formations de psychologie sont proposées sur 37 sites (facultés, instituts, UFR ou départements) répartis sur le territoire (pour une liste de ces formations, consultez les sites Web des organisations de psychologues disponibles dans la webographie).

La deuxième année du master comprend un stage minimum de 500 heures qui fait l'objet, une fois terminé, d'un rapport et d'une soutenance devant un jury composé d'universitaires et du ou des psychologues praticiens ayant encadré ce stage. Une fois le titre acquis, afin de pouvoir exercer, il faudra vous inscrire, comme tout professionnel de la santé, sur le **répertoire Adeli** (cf. webographie). Ce répertoire national contient des informations sur les professionnels de la santé : état civil, situation professionnelle, activités exercées ainsi que le numéro de référence qui est donné à chaque professionnel. Il faut regretter que cette liste ne soit pas mise à jour. Elle recense les psychologues entrants, mais conserve des psychologues qui n'exercent plus (changement de profession, décès).

La profession de psychologue est, de plus, réglementée par un **code de déontologie**. Ce code a été signé le 22 mars 1996 (actualisé en 2012) par l'Association des enseignants de psychologie des universités (AEPU) et par la Société française de psychologie (SFP). Ce code, accessible en ligne, comporte plusieurs pages structurées en chapitres (pour la présentation du code cf. notice 1.3 et webographie).

Ce code de déontologie est destiné à servir de règle professionnelle aux hommes et aux femmes qui possèdent le titre de psychologue, quels que soient leur mode d'exercice et leur cadre professionnel. Sa finalité est avant tout de protéger le public et les psychologues contre les usages dévoyés de la psychologie et contre les thérapeutes se réclamant abusivement de cette discipline. Les sociétés canadienne, belge et suisse de psychologues ont également leur code de déontologie.

NOTICE 1.3**Pour exemple, un très bref extrait du code de déontologie en psychologie.**

[...] TITRE I – PRINCIPES GÉNÉRAUX [...] 2/ Compétence

Le psychologue tient ses compétences de connaissances théoriques régulièrement mises à jour, d'une formation continue et d'une formation à discerner son implication personnelle dans la compréhension d'autrui. Chaque psychologue est garant de ses qualifications particulières et définit ses limites propres, compte tenu de sa formation et de son expérience. Il refuse toute intervention lorsqu'il sait ne pas avoir les compétences requises. [...]

Les professionnels de la psychologie ne sont pas les seuls à être concernés par la prise en charge thérapeutique de patients. Ils partagent ce champ d'exercices avec d'autres professions (cf. notice 1.4).

NOTICE 1.4**Professions partageant des savoirs et des pratiques thérapeutiques avec le psychologue.****Psychanalyste :**

Thérapeute dont le titre n'est pas protégé par la loi (sauf s'il a aussi suivi une formation complète de psychologue ou psychiatre). Sa formation implique obligatoirement une analyse didactique ainsi qu'une analyse de contrôle (supervision de sa première analyse par un analyste confirmé). Sa pratique analytique comme ses ancrages théoriques sont identifiables en raison de l'école à laquelle il appartient : Fédération européenne de psychanalyse, Société française de psychologie analytique, Société de psychanalyse freudienne, Société psychanalytique de Paris, Association psychanalytique de France, etc.

Psychiatre :

Médecin spécialisé en psychiatrie dont le titre est protégé par la loi. Il traite des troubles mentaux graves et peut prescrire des neuroleptiques tout en assurant une psychothérapie.

ATTENTION : des soignants dont la formation n'est pas clairement identifiable et les pratiques pas forcément validées se présentent de façon abusive comme des *psychologues thérapeutes* (pour la liste des psychologues dont la formation est valide, voir les sites des associations de psychologues dans la webographie).

Par ailleurs, un **code de conduite** concernant plus spécifiquement les chercheurs dans les sciences du comportement humain a été également adopté en 2003 (cf. notice 1.5 et l'adresse du site de la SFP pour télécharger le code dans la webographie).

NOTICE 1.5

Pour exemple, un très bref extrait du code de conduite pour la recherche en psychologie.

[...] la recherche comportementale procède du droit de connaissance reconnu à tout individu. Elle a pour objectif le développement d'un corps de connaissances fondamentales scientifiquement validées selon une méthodologie objectivée, exhaustivement communicable et reproductible. Elle concerne tous les aspects du comportement humain, à tous les âges de la vie aussi bien chez le fœtus, que chez des individus sains ou malades, pour autant que leur étude soit éthiquement acceptable. Elle vise à en élucider les déterminants et les mécanismes. Elle doit, chaque fois que cela est approprié et possible, contribuer à améliorer la condition humaine, individuelle et sociale (cf. Article 1 du code de conduite). [...].

4. De la diversité des domaines en psychologie

Vous commencez ou vous suivez des études dites de psychologie. Le singulier employé pour cette discipline est trompeur. Il renvoie, de fait, à une multiplicité de domaines analysant le fonctionnement psychologique. Ces domaines peuvent être mis en perspective les uns par rapport aux autres à l'aide de deux axes orthogonaux. Le premier concerne la **connaissance du fonctionnement normal et pathologique des personnes**. En effet, le psychologue ne s'intéresse pas qu'à ce qui va mal. Il s'intéresse aussi à l'efficacité des fonctionnements intellectuels et affectifs. Le second axe (social-biologique) permet de rendre compte de l'importance des **interactions sociales dans notre quotidien, mais aussi des bases neuro-anatomiques et neurophysiologiques** qui régissent nos comportements. La figure 1.1 présente ces axes sur lesquels la plupart (mais pas tous) des différents domaines de la psychologie sont situés. Y sont aussi disposés d'autres domaines qui relèvent d'autres sciences sociales ainsi que des sciences biologiques et du comportement. Le

psychologue se doit, en effet, d'être très à jour concernant les connaissances de sa discipline, mais aussi celles relevant de disciplines connexes.

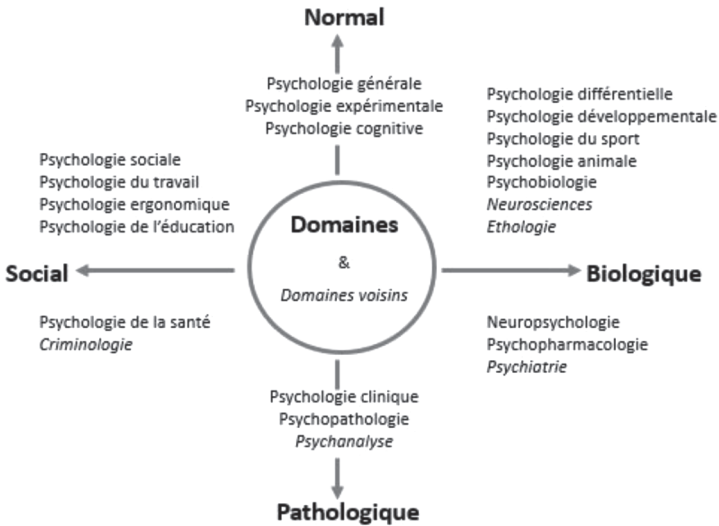


FIGURE 1.1. Secteurs de la psychologie et des domaines voisins (en italiques : Neurosciences, Psychiatrie, Psychanalyse, etc.) situés selon les axes normal-pathologique et social-biologique (d'après Lieury, A. (2005). *La Psychologie cognitive*. Paris : Dunod).

Ainsi, entreprendre des études de psychologie vous demande d'accomplir un double mouvement intellectuel. Tout d'abord, vous êtes obligés, selon la profession que vous aurez choisie, de vous **spécialiser** peu à peu vers un corps de savoirs et de pratiques spécifiques. Mais vous êtes aussi obligés d'avoir une **vue étendue de votre discipline**. Il vous est demandé d'exploiter des connaissances de disciplines voisines. Par exemple, vous recevrez des informations en éthologie, neuropsychologie et neurosciences. Vous êtes ainsi conduits à étudier les réactions physiologiques et psychologiques des animaux et des humains, en réponse à diverses stimulations. Vous êtes aussi sensibles aux connaissances fournies par les sciences sociales comme la sociologie, l'anthropologie culturelle et sociale, l'ethnologie, la pédagogie. Celles-ci vous permettent de qualifier les organisations sociales qui influencent le comportement humain et son fonctionnement mental. Au total, d'année en année, vous abordez ainsi toutes les spécialités de la psychologie.

5. Les principales spécialités de psychologie enseignées à l’université

Sur le plan de la recherche comme sur celui des applications, il est possible de distinguer plusieurs grandes spécialités en psychologie. D’autres spécialités sont transversales, c’est-à-dire qu’elles combinent, dans des proportions variables, deux ou plusieurs spécialités principales (cf. tableau 1.2). Vos enseignements portent sur ces différentes spécialités qu’on appelle aussi parfois secteurs ou domaines.

TABLEAU 1.2
Principales spécialités et spécialités transversales enseignées en psychologie.

Principales spécialités	
Psychologie expérimentale et cognitive	Elle aborde les grandes fonctions cognitives, comme le langage, la mémoire, le raisonnement, l’apprentissage, la perception, la catégorisation, le jugement, la résolution de problèmes.
Psychologie du développement	Elle décrit l’évolution des processus comportementaux et mentaux du début à la fin de la vie.
Psychologie sociale	Elle analyse les interactions et les représentations sociales.
Psychologie clinique	Elle se centre sur l’étude des troubles mentaux.
Psychologie de la santé	Elle s’intéresse aux conséquences psychologiques des maladies somatiques.
Spécialités transversales	
Psychologie ergonomique	Elle intègre la psychologie cognitive et la psychologie du travail pour étudier l’impact des facteurs humains dans les situations de travail (analyse de la tâche et de l’activité, conception et évaluation d’interfaces homme-machine, analyse des risques et de la sûreté de fonctionnement ainsi que de la gestion de projets).
Psychologie de l’éducation	Elle exploite les données de la psychologie des apprentissages, celle du développement et la psychologie sociale pour étudier les pratiques dans le milieu scolaire.
Neuropsychologie	Elle repose sur la psychologie cognitive et la psychologie clinique pour étudier les manifestations comportementales et mentales liées aux dysfonctionnements ou aux lésions du système nerveux.
Psycholinguistique	Elle rassemble les données de la psychologie cognitive et celles des sciences du langage pour s’intéresser notamment à la compréhension et à la production du langage oral et écrit et à leurs troubles.

Aux différentes spécialités évoquées ci-devant correspondent des théories et des méthodologies pour la recherche, des pratiques psychologiques, des techniques d’intervention et en conséquence **des types de métier**. D’autres

subdivisions au sein de la discipline peuvent également être envisagées. Par exemple, la **psychologie différentielle** étudie les différences entre les individus, tant en ce qui concerne la variabilité interindividuelle (entre les individus au sein d'un groupe), que la variabilité intra-individuelle (pour un même individu dans des situations ou des contextes différents). De même, la **psychologie interculturelle** analysera les processus psychologiques universellement partagés, mais aussi les différences et ressemblances de fonctionnement psychologique entre les cultures. La **psychologie évolutionniste** souhaite expliquer certains mécanismes de la pensée humaine à partir de la théorie de l'évolution biologique.

D'autres spécialités, encore, dépendent d'un champ d'application donné. La **psychologie scolaire** concerne le dépistage des troubles d'apprentissage en milieu scolaire et la mise en place de remédiations adaptées. La **psychologie du travail** concerne les relations de l'homme avec son environnement physique et social au travail. Il existe aussi bien d'autres spécialisations comme la psychologie de l'art, du sport, de l'animal, de l'environnement, une psychologie légale, une psychologie militaire, une psychologie politique et même une psychologie des marchés financiers. Ces spécialités sont plus ou moins enseignées selon les universités. Votre diplôme aura une valeur nationale (et même européenne), mais selon votre lieu d'études, les compétences acquises varieront marginalement.

6. Les études de psychologie dans le système LMD européen

En 1999, la rencontre interministérielle européenne (rencontre appelée *Processus de Bologne*) a conduit les différents pays de l'Union européenne à s'engager à construire, avant 2010, un **cadre européen commun de formation de l'enseignement supérieur**. De ce fait vos études de psychologie sont structurées selon le système **Licence, Master et Doctorat (LMD)**, système que d'autres pays européens appellent aussi *Bachelor, Master and Doctorate* (BMD).

Le LMD délimite, à l'issue de votre baccalauréat, trois niveaux de formation conduisant chacun à l'obtention d'un **grade universitaire**. Ces niveaux sont Bac + 3 pour la Licence, Bac + 5 pour le Master et Bac + 8 pour le Doctorat (cf. figure 1.2). L'obtention du baccalauréat n'est pas le seul diplôme vous autorisant à vous inscrire en psychologie. L'acquisition dans les universités d'un **diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)** sans le baccalauréat est

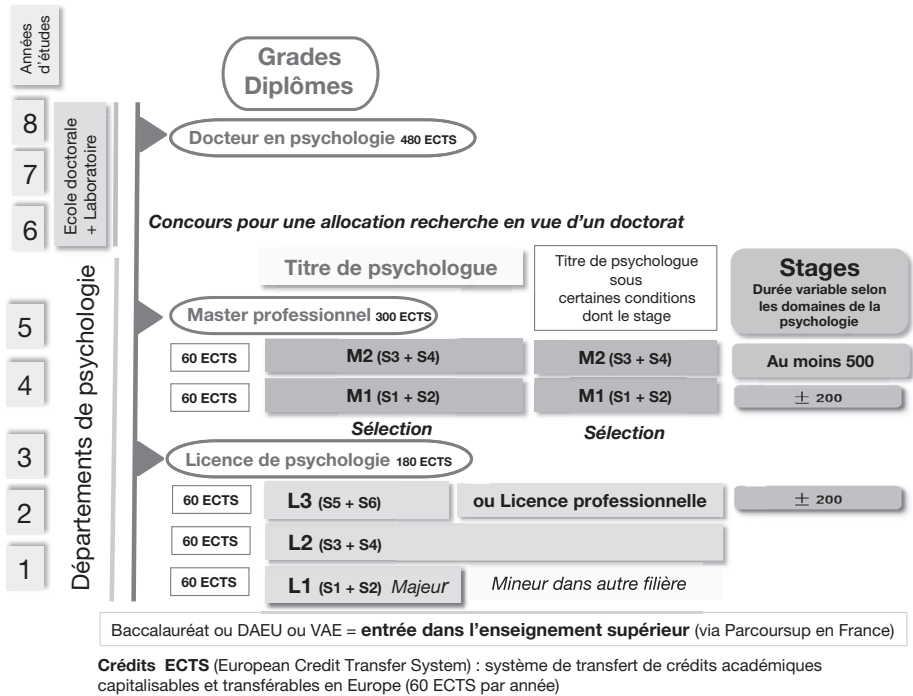


FIGURE 1.2. Les études de psychologie (Licence, Master, Doctorat).

aussi possible. La procédure de **validation des acquis de l'expérience (VAE)** est ouverte à toute personne ayant au moins trois ans d'expérience salariée, non salariée ou bénévole, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation. Mais, pour la psychologie, l'obtention de cette VAE impose une contrainte importante : être titulaire d'une licence de psychologie pour entreprendre un master de psychologie afin de détenir des savoirs fondamentaux de l'ensemble des champs abordés dans les premières années du cursus de psychologie et, surtout, d'obtenir le titre de psychologue.

En France, la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (**loi ORE**), mise en place en 2018, vise à réformer l'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur et à favoriser la réussite des étudiants. Cette loi a instauré notamment le **dispositif Parcoursup** relatif à l'inscription dans des formations d'enseignement supérieur. Lors de cette inscription, vous avez été incités à vous renseigner sur la filière psychologie via des fiches métiers et vous avez rédigé un projet de formation motivé. Outre votre rattachement au **régime général de la Sécurité sociale**, sans que vous ayez à cotiser, cette loi reconnaît

le principe de l'**année de césure**, ouverte à tous les étudiants, quels que soient leur niveau d'études, leur université et leur projet d'occuper des fonctions en entreprise, dans l'administration ou dans une association. Par césure, il faut entendre une suspension temporaire (de 6 mois à deux semestres universitaires au maximum) dès le premier cycle universitaire (par exemple entre la licence et le master) pour développer un projet personnel ou professionnel. Vous restez inscrits administrativement dans votre établissement d'origine et vous profiterez de modalités d'accompagnement pour votre réintégration ou réinscription dans une autre filière.

7. Réussite reconnue en crédits européens et programme Erasmus

Vous avez pris l'habitude lors vos études lycéennes de réussir les maths ou la philo ou l'anglais (etc.) et obtenu votre bac avec la moyenne générale de vos notes qui résulte du poids de différents coefficients associés à ces matières.

À l'université, vos réussites seront comptabilisées différemment. **Accrochez-vous, car c'est technique** (cf. notice 1.6).

NOTICE 1.6

Modalités de validation de vos réussites aux examens universitaires.

Votre réussite sera comptabilisée en **CE (crédits européens)** appelés encore **ECTS** (*European Credit Transfer System*; système européen de transfert et d'accumulation de crédits). Les variations de poids de ces crédits correspondent à un **nombre d'heures d'enseignement ainsi qu'à une quantité de travail** qui vous sera demandée dans le cadre d'une **unité d'enseignement (UE)**.

Attention, une UE ne correspond pas forcément à une matière. Elle peut en regrouper deux ou trois.

À retenir :

- Votre **licence de psychologie** est organisée en unités d'enseignement réparties sur six semestres (3 années de 2 semestres chacune).
- Une UE comporte un ou plusieurs enseignements indissociables, incluant des cours et des travaux dirigés (TD).
- À chacune de ces UE est attribué un certain nombre de crédits européens (CE ou ECTS), de telle sorte que le total atteint 30 CE par semestre, 60 CE par an, et 180 CE pour la licence.
- Vous obtiendrez une licence lorsque vous aurez accumulé les 180 CE.

Ainsi, trois années au minimum vous seront nécessaires pour parvenir au diplôme Licence. Mais si vous travaillez pour subvenir à vos besoins en même temps que vous étudiez ou si vous changez de pays, il vous sera possible de réaliser votre licence en un plus grand nombre d'années. L'important est de savoir qu'une fois acquis, les **ECTS gardent leur valeur**. Le **système est cumulatif**.

Le système européen des ECTS a été créé en 1989 parallèlement au processus de Bologne (LMD). Il a permis l'émergence du **programme Erasmus** qui vous autorise, si vous le souhaitez, à faire une partie de vos études dans différents pays de l'Union européenne (notice 1.7).

NOTICE 1.7

Le programme Erasmus.

Il s'agit d'un programme d'échanges d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes. Ce programme prévoit que tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Union européenne peut partir à l'étranger dans le cadre de ce programme. Les échanges sont théoriquement ouverts dès votre deuxième année de licence.

La sélection est effectuée sur dossier en fonction de différents paramètres (niveau en langue étrangère, qualité de votre cursus de formation, motivation). Les séjours durent de trois mois à un an. Vous devez commencer ces démarches un an à l'avance. Le service des relations internationales de votre université peut vous aider à monter votre dossier. Les UE obtenues lors de votre séjour à l'étranger seront reconnues dans votre université d'origine. Une allocation de mobilité destinée à couvrir les frais supplémentaires occasionnés par votre séjour à l'étranger vous sera versée sous certaines conditions. Enter dans un master commun *Erasmus Mundus* permet d'obtenir un diplôme d'excellence académique ainsi qu'une bourse pendant toute la durée d'un programme d'études du master international (cf. webographie).

8. Psycho : une filière de formation « bouchée » ?

En oubliant les slogans du type *la psycho, c'est plein à craquer et cela ne mène à rien*, il faut vous informer et réfléchir avec sérieux et en pensant à votre projet professionnel, dès votre première année de licence, quitte à le refaçonner peu

à peu. L'important est de mieux situer le champ des possibilités professionnelles qui vous conviennent, quitte à changer de filière universitaire.

Pour tenir compte de la masse des étudiants tout en raisonnant, il faut considérer le nombre important d'**inscrits** dans les filières universitaires de psychologie et le confronter au **corps professionnel des psychologues français**. Au début des années 2000, environ 35 000 psychologues exerçaient en France, alors que selon plusieurs sources concordantes (**Source** : Syndicat national des psychologues, *Livre blanc de la psychologie* publié en 2002), environ 65 000 étudiants étaient répartis sur l'ensemble du cursus LMD à la même époque. Selon des statistiques plus récentes (**Source** : *Fédérer*, le bulletin des psychologues et de la psychologie, n° 87, 2017), 57 854 psychologues étaient inscrits sur la liste Adeli en 2016. Il est difficile d'obtenir des chiffres plus précis concernant le nombre d'étudiants inscrits dans un cursus universitaire en 2016, mais les experts l'estiment à environ 50 000. Que se passe-t-il dans les autres grands pays européens (**Source** : GROW/E5 – 29 April 2016, rapport de la commission européenne, *Mutual evaluation of regulated professions*) ? L'on constate que, quand la France dispose de 84 psychologues pour 100 000 habitants, l'Allemagne en a 109, l'Espagne 133, l'Italie 156 et la Suisse 187. On peut en conclure qu'en France, les métiers de la psychologie ont encore un peu d'avenir.

Mais, pour poursuivre le raisonnement, il faut comprendre que le rapport d'environ 1 étudiant pour 1 professionnel en exercice n'est pas incitatif du point de vue de l'emploi. Aussi, au-delà du plaisir que vous pensez trouver en faisant des études de psychologie, demandez-vous si le choix que vous avez fait en entrant dans cette filière professionnelle est *raisonnable*. Avez-vous choisi psycho parce que vous n'aimez pas étudier dans les autres disciplines de sciences ou de lettres ? Avez-vous choisi psycho pour mieux vous connaître ? Avez-vous choisi psycho parce que l'on vous a dit que vous étiez *psychologues* ? Avez-vous demandé des conseils d'orientation suffisants lorsque vous étiez en dernière année de lycée ? Votre entrée en licence de psychologie est-elle soutenue par un projet professionnel réaliste et en toute connaissance de cause (nature des études, choix d'un des éventuels métiers de psychologue, connaissance de l'emploi en France, etc.) ? N'hésitez pas à sans cesse réfléchir à vos motivations pour mûrir votre projet professionnel.

Pour poursuivre la présentation de l'état de la possibilité d'emploi en psychologie, voici encore quelques chiffres. Les universités françaises ont délivré environ 4 500 diplômes de psychologie de niveau M2 en 2017 selon le **Panorama national des masters en psychologie** (FFPP, AEPu, 2018). Même si les activités professionnelles en psychologie sont très diversifiées (cf. tableau 1.1),

il est facile d’imaginer que le recrutement de psychologues titulaires d’un titre peut être problématique en consultant le tableau 1.3 qui rassemble les pourcentages des psychologues dans différents secteurs d’activité (Source : *Fédérer*, n° 87, 2017).

TABEAU 1.3

Répartition des psychologues dans les différents secteurs d’activité
(en 2017 d’après *Fédérer*).

Secteurs d’activité	%
Scolaire et universitaire	26,1
Santé	25,7
Services, établissements sociaux, médico-sociaux, éducatifs	17,9
Fonction publique (État et territoriale)	8,8
Cabinet individuel ou groupe	6,6
Travail, entreprise	1,6
Autres associations, organismes humanitaires et secteurs non décrits ci-devant	13,3

La situation des personnes titulaires d’un titre en psychologie sur le marché de l’emploi est donc relativement délicate au regard du rapport entre les étudiants inscrits dans la filière à l’université et les professionnels qui sont dans la vie active. De plus, dans le tableau ci-devant, identifiez quels sont les pourcentages les plus faibles de professionnels. Devenir psychologue en cabinet (6,6 %) après des études de psychologie ainsi que travailler en entreprise (1,6 %) est marginal. Les psychologues exercent surtout dans le secteur public, dans des établissements médico-sociaux et dans les associations.

Enfin, il faut savoir que certains détenteurs du titre de psychologue travailleront en exerçant une profession moins qualifiée pour laquelle ils n’ont pas été formés explicitement (par exemple, éducateur spécialisé).

9. Resterez-vous en psychologie après un 1^{er} semestre d’étude ?

Dès le début de votre licence, vous suivrez évidemment des enseignements de psychologie, mais vous aurez également des enseignements en **méthodologie de la recherche**, en **statistiques**, en **biologie** et en **neurosciences**, comme en **anglais**. L’éventail des matières enseignées est donc fort ouvert, plus encore qu’au lycée. Ces disciplines sont indispensables pour

accéder aux savoirs et savoir-faire de la psychologie scientifique. Ces enseignements peuvent **rebuter beaucoup d'entre vous mal informés** sur le contenu des études.

De plus, dès le premier semestre de votre première année de licence, vous devrez choisir des enseignements dans des disciplines en sciences humaines et sociales (anthropologie, archéologie, géographie, histoire, philosophie, sciences économiques, sciences du langage, sociologie). Ces enseignements portent le label de **mineures** et la palette en est différente selon les universités. Ils doivent, tout d'abord, contribuer à élargir votre **culture générale**. Mais surtout, vous avez intérêt à les considérer comme de possibles portes d'accès à une autre formation universitaire. Ces mineures peuvent être des **passerelles** pour emprunter un autre chemin, si jamais vous décidez que la formation en psychologie que vous avez reçue durant ce premier semestre ne correspond pas à ce que vous souhaitez.

Comment prendre une nouvelle direction ? Faites-vous conseiller par le **service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)** de votre université. Le SUIO vous propose gratuitement une aide personnalisée pour analyser votre itinéraire, vous aider à envisager vos centres d'intérêt et à éviter les obstacles qui peuvent conduire à un échec de formation. Ce service vous accompagnera donc, si cela vous semble nécessaire, pour trouver la réorientation qui pourrait vous convenir. Ainsi, si vous êtes déçus, désenchantés, dépassés, insatisfaits de votre passage en psychologie dès le premier semestre, n'hésitez pas à chercher ailleurs votre voie. Si vous ne voulez pas grossir les rangs des nombreux étudiants qui échouent durant les deux premières années de la licence de psychologie, demandez-vous si ces études qui exigent des compétences très variées et très techniques sont réellement faites pour vous. Changer à temps de projet de formation et d'avenir professionnel témoigne d'une belle flexibilité intellectuelle.

10. Vous êtes en licence, optimisez donc votre emploi du temps

La licence mention Psychologie a pour objectif d'assurer une formation théorique et méthodologique portant sur les différentes spécialités de la psychologie. Pendant trois années, découpées chacune en deux semestres, vous ferez de *la cognitive, de la sociale, du développement, de la clinique, de la psychopathologie* et plus encore. En effet, entreprendre une licence de psychologie revient à

obtenir une formation solide dans le domaine des sciences de l'homme et de la société et, plus particulièrement, dans la connaissance des comportements et conduites de l'être humain sous ses différentes facettes (normale et pathologique, biologique et sociale ; cf. figure 1.1). Cet ensemble de savoirs est nécessaire si vous vous destinez aux métiers de la psychologie.

Vous serez confrontés à un vaste ensemble de connaissances. Pourtant, à l'université, finis les emplois du temps surchargés du lycée qui, de 8 heures à 17 heures, du lundi au samedi midi, et de début septembre à fin juin, vous ont, de semaine en semaine, permis de vous retrouver en classe avec une trentaine d'élèves bien identifiés. Lorsque vous ferez votre **emploi du temps** pour un semestre d'enseignement universitaire, vous aurez l'impression que les cases horaires vides sont nettement supérieures en nombre aux cases pleines.

En présentiel, il vous sera demandé une dizaine de séances par semaine de cours en amphithéâtre (amphi) en grands groupes (de 250 à 500 étudiants) et de travaux dirigés (TD) en groupes de 40 à 80 étudiants, ce pendant une douzaine de semaines, et impliquant peu ou pas de devoirs obligatoires, quelques contrôles continus et/ou un examen par UE à la fin du semestre.

Votre **sentiment de liberté** sera anormalement hypertrophié, car les plages peu nombreuses de présence en amphi et en TD et les absences d'enseignement sont étonnantes pour un lycéen. Cette liberté n'est qu'apparente. Il vous revient de comprendre qu'à l'université, le **travail individuel exigé pour réussir est massif**. Autrement dit, suivre des études universitaires ne consiste pas à assister à quelques enseignements, mais implique d'apprendre seul (ou en groupe) durant de longues tranches horaires.

Tous les moyens pour acquérir des savoirs et des savoir-faire sont essentiels :

- **entraînement en ligne** via l'environnement numérique de travail (ENT) de votre université,
- **recherche documentaire et lecture** de nombreux articles et ouvrages,
- **travail personnel** très important et fort différent de celui que vous avez pu installer dans vos études antérieures,
- **travail en groupe** indispensable pour échanger des stratégies et confronter vos niveaux de savoirs entre étudiants.

Aussi, en plus des apprentissages disciplinaires, vous mettrez obligatoirement en place d'efficaces **méthodes de travail universitaire (MTU)** pour mieux intégrer des acquis disciplinaires. C'est ce dont traite cet ouvrage. Pour renforcer votre maîtrise des MTU, n'hésitez pas à obtenir :

- un certificat de compétences numériques : **Pix** (qui remplace le C2I depuis septembre 2019) (cf. notice 1.9) ;
- un certificat en langue (**CLES**) (cf. notice 1.9).

11. Compétences transversales indispensables : MTU, ENT, Pix, CLES

Quel que soit le choix disciplinaire universitaire que vous avez fait ou que vous ferez, l'enseignement des MTU fait partie de votre cursus de première année. Il ne s'agit pas de l'enseignement de méthodologie à la recherche en psychologie (cf. chapitre 2). Son objectif est de vous inviter à réfléchir aux diverses **activités intellectuelles** exigées par le travail universitaire et à la façon dont vous tenterez de mieux les réaliser. Une fois acquises, ces compétences vous seront utiles aussi bien pour poursuivre vos études dans la filière psychologie que dans une éventuelle autre filière que vous auriez choisie après une réorientation.

Tous les établissements universitaires ont mis en place un dispositif informatique global permettant à tous les usagers d'un établissement (étudiants, enseignants, personnels techniques et administratifs) d'accéder à l'ensemble des ressources et des services numériques en fonction de leur profil et en rapport avec leur activité. Cet **environnement numérique de travail (ENT)** est accessible depuis n'importe quel lieu équipé d'une connexion Internet et vous offre un point d'entrée unifié et sécurisé dans votre université numérique. Ainsi, en tant qu'étudiant inscrit dans une université donnée, vous accéderez à divers services comme ceux présentés dans la notice 1.8.

NOTICE 1.8

Exemples de services auxquels l'ENT de votre université permet d'accéder en ligne.

- Pour le suivi de votre scolarité : accès aux services concernés et à l'orientation (par exemple, inscription, connaissance des résultats des examens).
- Pour votre documentation : accès aux bases de données, aux ouvrages et aux revues électroniques (cf. chapitre 6).
- Pour votre vie universitaire : accès à différents services généraux (par exemple, l'annuaire de l'université, des informations sur la formation et l'insertion, des outils de gestion, etc.).

- Pour vos enseignements : accès aux ressources pédagogiques et aux services d'enseignement à distance (par exemple, plateforme d'enseignement pour l'apprentissage en ligne ; classes virtuelles, wikis, blogs).
- Pour votre vie personnelle au campus : vie culturelle, associative et sportive

L'ENT est appelé à jouer un rôle majeur dans votre apprentissage grâce aux systèmes d'apprentissage en ligne. Des plateformes pédagogiques (par exemple **Claroline** ou **Moodle**) permettent de recevoir des informations de vos enseignants, mais aussi de réaliser des **exercices d'autoformation** en apprenant à l'heure et à l'endroit qui vous conviennent. En conséquence, faire des études de psychologie vous demandera évidemment d'avoir des notions de **bureautique** (manipulation d'un traitement de texte, d'un tableur, d'un programme de confection de diapositives, modalités de téléchargement et de transfert de documents électroniques au format PDF, etc.).

Enfin, vous pouvez aussi acquérir des **certificats** qui témoigneront de compétences spécifiques (cf. notice 1.9). Offerts par des structures autonomes transversales de votre université, il est indispensable que vous vous mettiez en quête d'informations à leur sujet.

NOTICE 1.9

Informations concernant les certificats Pix et CLES.

Certifications Pix :

Pix est un service public en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques pour tous, tout au long de la vie. Cette certification, en relation avec le cadre européen (DigComp), devient la référence en matière de **compétences numériques** pour l'enseignement supérieur et tous les milieux socioprofessionnels. Adapté à différents niveaux de savoir-faire et accessible gratuitement, Pix permet à ses utilisateurs de se tester de façon personnalisée grâce à 16 tests adaptatifs de compétences, dans 5 grands domaines du numérique. Parmi les compétences abordées : la recherche sur Internet, la gestion, le traitement des données ainsi que leur partage, le développement de documents textuels, la programmation et la sécurisation de l'environnement numérique. Selon les universités cette formation pourrait être intégrée à différents niveaux de votre licence. Vous pourrez ainsi poursuivre vos certifications Pix obtenues au lycée.

Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) :

C'est un Certificat national délivré par les universités dont le contenu et les modalités de passage sont définis par le ministère de l'Éducation nationale ainsi que

le CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues). Il atteste la capacité de l'étudiant à s'insérer dans un programme d'études au sein d'une université européenne en une de ces 8 langues : anglais, allemand, espagnol, portugais, italien, arabe, polonais et grec moderne. Le dispositif de certification évalue 5 compétences : compréhension orale et écrite, production orale et écrite et l'interaction orale. Par exemple, être capable de lire et comprendre des documents pertinents pour la vie universitaire ; être capable de produire un message simple écrit/oral dans le cadre de situations pertinentes pour la vie universitaire (rédiger un document courant nécessaire aux études universitaires, lettre, message électronique) ; être capable de produire un message oral court dans un contexte pertinent pour les études universitaires.

12. De l'importance d'obtenir un master professionnel

Vous souhaitez devenir psychologue et détenir le titre. Une fois la licence acquise, vous vous engagez donc dans un **master professionnel**. Celui-ci est organisé en quatre semestres (deux années de deux semestres chacune) et implique l'obtention de 120 ECTS. Actuellement, dans la plupart des universités, le master mention Psychologie présente une structure qui différencie la première et la seconde année d'étude. Ainsi, à l'issue de la première année du master, vous avez le choix entre deux orientations : une orientation **Master Recherche**, souvent déclinée en plusieurs spécialités, et une orientation **Master Professionnel**, elle aussi souvent déclinée en plusieurs spécialités. Certaines UFR ont mis en place un seul master, appelé **master mixte**, qui fusionne les finalités de recherche et professionnelle. Ce type de master polyvalent associe la formation à l'exercice professionnel du métier de psychologue et la formation à la recherche.

Beaucoup d'entre vous se dirigeront vers un master professionnel pour y recevoir une formation académique et professionnalisante de haut niveau, avec une alternance de temps réservés aux enseignements théoriques et méthodologiques et de ceux réservés à l'immersion professionnelle (**stages obligatoires de 500 heures en M2**). Certains masters de psychologie clinique imposent en plus un stage de 200 heures dès le M1. Enfin, du temps est consacré à la supervision de votre stage. Une fois entrés dans un master, **via une sélection**, vous accomplirez vos deux années d'études.

Titulaire d'un master professionnel, votre vocation est d'exercer le métier de psychologue dans des institutions (publiques ou privées) ou de vous installer en libéral (cf. tableau 1.3).

Attention, l'entrée en master 1 n'est pas de tout repos. Vous serez soumis à une sélection qui, selon les universités, consiste en un panachage de différentes évaluations (analyse du dossier de candidature, examen sur table, entretien de sélection, etc.). Les statistiques des syndicats de psychologues montrent qu'environ 3/4 des étudiants de M1 ne parviennent pas à être admis dans un M2. Voici quelques chiffres qu'il faut connaître sans vous décourager : en 2019, on a compté seulement 5 000 places en master 1 pour 12 000 étudiants en licence 3 de psychologie, selon les chiffres de l'Association des enseignants-chercheurs en psychologie (AEPu, février 2020). Aussi beaucoup d'étudiants français se rendent à l'étranger, en Belgique notamment, pour intégrer un master. D'autres font le choix d'une année sabbatique, au cours de laquelle ils enrichissent leur CV afin de retenter leur chance l'année suivante. D'autres se réorientent par exemple vers des licences professionnelles ou vers le monde de l'éducation et de la formation ou encore vers l'entreprise.

En attendant la prochaine période de concours d'accès au master, certains étudiants multiplient les stages, car ceux-ci ont du poids dans la constitution de leur dossier. D'autres évitent même d'achever leur M1, en reculant la date de la soutenance de leur mémoire, redoublant artificiellement leur première année de master. Face à ce goulot d'étranglement, vous comprenez l'importance d'anticiper le plus possible et durant votre licence, le choix d'un métier en psychologie.

13. Un master recherche et un doctorat : dans quel but ?

En choisissant de réaliser un master recherche, vous souhaitez renforcer votre maîtrise des outils et des systèmes de pensée impliqués dans la production des connaissances en psychologie. La seconde année du master est ainsi consacrée à l'approfondissement de la formation théorique (modélisation, diversité des approches conceptuelles) et au développement des procédures et des méthodes indispensables à la recherche (outils méthodologiques et statistiques sophistiqués). L'organisation de l'enseignement théorique est basée sur un système d'UE obligatoires et à choix. Un élément capital dans le choix de ce type de master est que vous réalisiez un mémoire de recherche de

qualité. Titulaires d'un master recherche, votre vocation est de poursuivre en doctorat (cf. figure 1.2).

Plus précisément, les spécialités de master recherche visent à former des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des ingénieurs (personnels ITRF) compétents. À court terme, une fois ce type de master validé, vous pouvez tenter des concours qui permettent d'obtenir un **contrat doctoral** : allocations finançant la thèse pendant une durée de 3 ans (cf. webographie). Ce contrat – octroyé par le ministère de la Recherche, mais également par les Conseils régionaux, ou par d'autres instances – est attribué selon un concours géré par des instances universitaires comme l'École doctorale. Il vous permet de réaliser dans de bonnes conditions une thèse de doctorat. Ce diplôme de cycle 3 sanctionne un travail de recherche original mené pendant trois ans environ dans une équipe universitaire, dans un organisme de recherche ou dans une entreprise, et votre thèse est toujours dirigée par un enseignant-chercheur ou un chercheur. Les relations entre le laboratoire, le directeur de thèse et le doctorant sont régies par une **charte des thèses** (cf. le règlement de l'École doctorale de votre université).

C'est à l'occasion de ces études de haut niveau que vous identifierez mieux la nature de la communauté scientifique internationale des psychologues. Mais vous pouvez dès le début de vos études visiter quelques sites qui vous en montreront l'importance.

TESTEZ-VOUS (1.1)

Visite de la psychologie scientifique européenne et mondiale en vous connectant.

- Première connexion : American Psychological Association (APA)

Question 1 : Demandez-vous ce que c'est ? Combien de membres ?

- Deuxième connexion : Fédération européenne des associations de psychologues (EFPA)

Question 2 : Qu'est-ce que l'EFPA ? Combien de membres ? Quels sont ses objectifs ?

- Troisième connexion : International Union of Psychological Science (IUPsyS)

Question 3 : Qu'est-ce que l'IUPsyS ? Combien de pays sont affiliés à l'IUPsyS ?

Réponse 1 : La plus grande association de psychologues sur le plan mondial est l'APA qui compte 150 000 membres.

Réponse 2 : 48 % des psychologues recensés dans le monde travaillent en Europe.

Et 200 000 membres provenant de 34 pays. Ses objectifs majeurs [<http://www.efpa.eu/>]

- Promouvoir la psychologie en tant que discipline scientifique et comme profession tout en encourageant les échanges actifs entre ses différents membres ;
- Promouvoir le développement de la psychologie dans la recherche, les applications et la pratique et inciter à la diffusion de la connaissance psychologique ;
- Encourager le développement de codes d'éthique pour les psychologues et promouvoir l'utilisation de la psychologie comme un moyen d'améliorer le bien-être des personnes auxquelles les psychologues proposent leurs compétences et leur savoir ;
- Encourager le développement de la psychologie comme une science et comme une profession avec un intérêt particulier pour la formation, la qualification et le statut de cette profession ;
- Défendre les intérêts de la psychologie et de ses applications dans les relations avec les organisations européennes et internationales concernées par les politiques de recherche et les politiques professionnelles ;
- Diffuser les connaissances psychologiques et les compétences professionnelles dans l'intérêt des citoyens européens, apporter des informations et des expertises au public concernant les recherches et l'expertise professionnelle des psychologues.

Réponse 3 : Les organisations françaises de psychologie sont membres de l'IUPsyS (Union internationale des sciences psychologiques [<https://www.iupsys.net/>]). L'IUPsyS est elle-même membre du Conseil international de la science (ISC) qui constitue l'organisation la plus importante au niveau mondial pour l'ensemble des disciplines scientifiques. Près de 80 pays dans le monde ont adhéré à l'IUPSyS.

Une fois le doctorat obtenu tout en publiant plusieurs articles scientifiques et après avoir été qualifiés par le CNU, vous pourrez, via des concours, postuler à différents types d'emplois. Ces emplois sont les suivants : enseignant-chercheur (recruté au grade de maître de conférences) dans les universités françaises ou étrangères ; chercheur dans les établissements scientifiques et techniques (CNRS, INSERM, INRETS, INRIA ; cf. le tableau des sigles en fin de chapitre), ou encore chercheur dans des entreprises et organismes privés.

Enfin, si durant la réalisation de votre master 2 recherche, vous avez validé un ou des stages encadrés par un psychologue agréé (pour un volume horaire de 500 heures), vous êtes aussi détenteurs du titre de psychologue.

14. Les licences professionnelles de psychologie

Vous pouvez ne pas vouloir entreprendre des études longues en psychologie. Il vous est possible de vous orienter alors vers une **licence professionnelle fortement ancrée dans la psychologie** (cf. notice 1.10).

NOTICE 1.10

Licences professionnelles de psychologie.

Si vous souhaitez aller vers une licence professionnelle de psychologie, vous vous orienterez à la fin de la 2^e année grâce à des passerelles. En France, plusieurs UFR et départements de psychologie proposent ces licences professionnelles aux étudiants en psychologie. Elles permettent, une fois le diplôme acquis, de vous lancer sur le marché du travail. Voici quelques intitulés de licences professionnelles :

- Action, conseil et coordination gérontologique (Angers)
- Formateur en milieu professionnel (Dijon)
- Gestionnaire en intervention sanitaire et sociale en gérontologie (Montpellier)
- Intervention sociale (Poitiers, Rennes 2)
- Promotion de la santé et éducation pour la santé (Bordeaux).

Pour découvrir d'autres licences de ce type, n'hésitez pas à analyser les offres de formation faites par les UFR, les départements, les instituts de psychologie en Europe et dans des pays francophones comme le Canada (Québec).

Ce type de licence est appelé à se développer dans les années à venir et devrait offrir des débouchés intéressants. Toutefois, attention, avec le niveau d'études Licence, vous ne pourrez pas prétendre au titre de psychologue.

15. Le corps des psychologues de l'éducation nationale (PsyEN)

Vous pouvez être attirés par des professions comme celle de **professeur des écoles** ou de **psychologue de l'éducation** (PsyEN). Renseignez-vous afin de connaître les modalités de concours permettant d'atteindre les phases finales de ces formations.

Réussir ses études de psychologie regroupe les stratégies indispensables à la réussite des études universitaires. De la licence au master, de l'acquisition du titre de psychologue au doctorat, cet ouvrage accompagnera l'étudiant à chaque étape de son parcours.

Pédagogique et pratique, il présente les caractéristiques de la formation des psychologues (nature et longueur des études ; éventail des insertions professionnelles). Selon les acquis des recherches en psychologie, il donne des conseils en décrivant des méthodes efficaces de travail universitaire. Savoirs et savoir-faire seront détaillés afin de maîtriser les outils cognitifs et émotionnels suivants :

- prendre des notes efficacement pendant les cours et TD ;
- rechercher et examiner des documents pertinents et de qualité ;
- extraire et stocker des informations issues de publications scientifiques ;
- rédiger un mémoire de recherche et un rapport de stage selon les normes universitaires ;
- identifier les exigences associées à chaque type d'examens (QCM, QROC, QROL) ;
- gérer ses modalités d'apprentissage, son stress et sa motivation.

Les 10 chapitres peuvent être lus au gré des besoins. Les informations, les conseils et les exercices ont comme objectif d'aider l'étudiant à se connaître sur le plan cognitif et émotionnel. Les nombreuses notices favorisent des spécifications utiles à l'installation de savoir-faire. Les webographies invitent à aller plus loin encore.

**Savoir qui on est et comment on étudie
sont les clés indispensables de la réussite.**

Annie Piolat est professeure émérite de psychologie du langage et de l'émotion à l'université d'Aix-Marseille. Elle a notamment enseigné les méthodes de travail universitaire dans les différents cycles universitaires (licence de psychologie, master d'ergonomie, doctorat).

Jacques Vaclair est professeur émérite de psychologie du développement et de psychologie comparée à l'université d'Aix-Marseille. Il a fondé et dirigé le Centre de Recherche en Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion à Aix-en-Provence. Il a reçu la médaille d'argent du CNRS et il est membre honoraire de l'Institut Universitaire de France.

ISBN : 978-2-8073-1497-9



9 782807 314979

deboeck B
SUPÉRIEUR

www.deboecksuperieur.com